PADAT

Programme d'appui au développement des attraits touristiques

Volet 1

Financement adapté pour la mise en valeur des attraits touristiques

Le saviez-vous?

Le financement du PADAT Volet 1 vous permet de conserver vos liquidités et de poursuivre vos activités pendant que vous concrétisez vos ambitions.

L'hébergement atypique en région et le secteur de l'agrotourisme sont admissibles à certaines conditions.

Un financement qui se module selon vos besoins

Vous vous adaptez à votre clientèle? Nous nous adaptons à vous!
Que vous vouliez constituer un fonds de roulement ou financer l'acquisition d'équipements ou d'immobilisations, notre programme est conçu pour vous.

Ce que nous offrons

Un **prêt** ou une **garantie de prêt**	Un financement allant de **150 000 $ à 5 M$**
Un taux d'intérêt équivalent à celui des obligations du gouvernement du Québec	Une aide financière dont l'amortissement maximal est de **20 ans**
Un **moratoire de remboursement** du capital pouvant aller jusqu'à 36 mois	Une garantie de prêt pouvant atteindre **70 % de la perte nette**

Ce que vous obtenez

Des solutions financières qui s'adaptent à vos besoins	Un financement adapté à l'envergure de votre projet
Un financement à conditions avantageuses	La possibilité d'envisager l'avenir en toute confiance
La liberté d'avoir des liquidités en attendant la fin du projet	Une plus grande facilité à obtenir du financement auprès d'une institution financière

Modalités

- Le financement de chaque projet doit comporter un apport minimal de source privée équivalant à au moins 20 % des dépenses admissibles, ou à 10 % dans le cas de projets portés par les communautés ou les nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale, ainsi que dans le cas de projets situés aux Îles-de-la-Madeleine.
- Les aides financières sont soumises à des règles de cumul gouvernemental.
- Les sûretés seront adaptées en fonction des réalités des entreprises du secteur touristique et de leurs projets.
- Pour le taux d'intérêt consenti par IQ : un taux fixe représentant le taux des obligations du Québec pour le terme de l'intervention financière ou un taux variable représentant le taux préférentiel d'IQ.
- Pour la garantie de prêt : les honoraires de garantie annuels sont de l'ordre de 0,50 % à 2,00 % du montant garanti et dépendent de la nature du projet et du risque lié à l'entreprise.

Administré par Investissement Québec pour le compte du ministère du Tourisme. Le PADAT offre des solutions financières souples et avantageuses. La date limite du dépôt des demandes est le 31 décembre 2025.

Entreprises admissibles

Le PADAT - Volet 1 s'adresse aux entreprises en démarrage, existantes, à maturité ou en croissance de l'industrie du secteur touristique provenant de toutes les régions du Québec :

- entreprises à but lucratif;
- coopératives ou organismes à but non lucratif (OBNL);
- communautés ou nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale;
- tout regroupement de ces clientèles.

* Les sociétés d'État sont toutefois exclues.

Pour être admissible, une entreprise doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Être inscrite sur le site BonjourQuébec.com, à l'exception des projets en démarrage;
- Exercer ses activités au Québec;
- Lorsque requis, détenir le sceau d'Aventure Écotourisme Québec « Accrédité Qualité-Sécurité » ou être en voie de l'obtenir;
- Démontrer des perspectives de rentabilité.

Projets admissibles

Les projets admissibles en lien avec un attrait, un équipement ou un service touristique et ceux liés à :

- La construction;
- La reconstruction, incluant la démolition d'une infrastructure désuète existante;
- L'agrandissement;
- L'aménagement intérieur ou extérieur;
- L'adaptation ou la reconversion;
- L'acquisition ou le remplacement d'équipement;
- L'acquisition d'une entreprise touristique;
- Le déploiement d'une nouvelle expérience touristique.

Conditions avantageuses

Possibilité d'obtenir une intervention financière sur une période de 20 ans, à un taux représentant celui des obligations du gouvernement du Québec, ou au taux préférentiel d'Investissement Québec.

Soutien et conseils

Vous avez des questions à poser ou des précisions à demander. Notre représentant se fera un plaisir de discuter avec vous de vos projets et du soutien que le PADAT peut vous apporter.

Annie Cloutier

Directrice – Financement tourisme

Cellulaire : 418 406-1131

annie.cloutier@invest-quebec.com

Édifice Iberville 1
1195, avenue Lavigerie
Bureau 060 Québec (Québec)
G1V 4N3

D'autres conditions peuvent s'appliquer